

Retraite anticipée dans le secteur de la construction: Procéder à un véritable assainissement et non à une augmentation des retenues sur la paie

La retraite anticipée dans le secteur de la construction doit être assainie de toute urgence.

Les entreprises tout comme les travailleurs de la construction ne devraient pas avoir à payer des retenues salariales encore plus élevées.

De grosses sommes d'argent qui sont en fait dues aux travailleurs de la construction aujourd'hui sont actuellement infiltrées de manière inopérante dans un système compliqué.

Une augmentation des cotisations sans véritables mesures d'assainissement = Gaspillage de l'argent des travailleurs de la construction.

Les entrepreneurs veulent sauver la retraite anticipée dans le secteur de la construction et maintenir les emplois dans les chantiers suisses. Pour ce faire, il faudra boucher les trous dans le système.

Les entrepreneurs appellent les syndicats à cesser de bloquer les mesures d'assainissement.

Voir toutes les infos sous
www.futur-construction.ch